



## Compte rendu CGT des entrevues avec Mr MEIRIEU Vice Président de la Formation professionnelle du Conseil Régional

Le 21 juin et le 5 Juillet 2010

### Déclaration CGT préalable

Notre intervention portera sur trois points :

- votre décision sur le mode de gestion utilisé par le SPRFPC
- la dégradation des services rendus par l'AFPA
- le développement nécessaire de l'AFPA pour répondre aux besoins de formation des citoyens

#### 1) le mode de gestion du SPRFPC

Nous avons été informés en CCE des différentes positions envisagées par les conseils régionaux sur le futur mode de gestion des SPRFPC en cours de création, et nous avons été surpris de lire que la région Rhône-Alpes aurait l'intention de privilégier la DSP sur une partie de nos formations.

Pouvez-vous nous dire où vous en êtes sur vos différents scénarios?

Nous avons cru comprendre lors de notre dernière rencontre que vous étiez plutôt dans la réflexion sur la prolongation d'une subvention en attendant la mise en place d'un mandatement ?

Nous vous rappelons que les directives européennes obligent pour la DSP d'une quote-part payée par les utilisateurs ce que bien sûr nous refusons, car nos stagiaires avec 600 euros maximum par mois ont déjà bien du mal à joindre les deux bouts.

#### 2) La dégradation des services rendus par l'AFPA

##### **a- la diminution des services d'accompagnement et de notre dispositif**

Depuis le départ du service d'orientation à POLE EMPLOI nous rencontrons de grandes difficultés sur le recrutement de nos stagiaires. Cela s'est traduit par exemple par une diminution au niveau national de 11% sur le public relevant des commandes des Conseils régionaux, et de 7% sur le public relevant des CIF.

Le maintien de la rémunération de nos stagiaires à l'AFPA est une bagarre continue avec l'ETAT qui n'a toujours pas établi la liste des organismes de formations habilités à réaliser cette prestation de proximité essentielle pour nos stagiaires. La question va se reposer en décembre pour la région RHONE ALPES.

Les visites médicales des stagiaires que pourtant vous payez dans votre forfait sont en voie de disparition (réf. CCE juin : comparatif 2008 et 2009 -26%), se transformant peu à peu par une visite préalable à un médecin généraliste qui, à notre avis, n'est pas à même d'évaluer la capacité physique du futur stagiaire à exercer le métier visé, mais la solution miracle est annoncée dans le rapport d'activité 2009 de l'AFPA : un nouvel outil d'auto positionnement qui permet au

candidat de s'assurer lui-même qu'il ne présente pas de contre indication à l'exercice du métier visé. Tout cela sans que cela coute un euros à l'AFPA.

**D'une manière générale, la diminution du personnel d'appui et de service en décembre 2009 de 196 ETP nationalement remet en cause et nous fait douter des possibilités réelles de continuer à rendre les services de qualité que vous attendez de l'AFPA. (Réf. CCE Juin : comparatif 2008 sur 2009 -20% sur l'ensemble des services d'accompagnement)**

**Il en est de même avec la diminution de 57 CDI et de 26 CDD formateurs en 2009 qui réduit notre dispositif et la proximité de nos formations sur les territoires.**

Lors de notre dernière rencontre vous nous avez annoncé votre intention de prendre connaissance de la cartographie de formations établie par l'ancien exécutif. Avez-vous des données à nous transmettre aujourd'hui ?

#### **b- le changement du public prioritaire**

Nous constatons un changement notoire de nos missions à l'AFPA, ce changement éloigne notre organisme des missions que nous considérons comme primordiales. En effet nous avons pu vérifier dans le bilan d'activité 2009 d'un changement de nos publics prioritaires :

Nous avons formé 13 700 demandeurs d'emploi en moins pour permettre à 7 000 salariés supplémentaires de réaliser une formation.

Nous ne sommes pas opposés à former les salariés puisque nous sommes signataires de l'ANI mais cela doit rester un marché complémentaire et non pas prioritaire sur la formation des demandeurs d'emploi qui **n'a que l'AFPA comme solution.**

Nous souhaitons que vous insistiez auprès de notre DR afin que des places pour les demandeurs d'emploi soient en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la région.

#### **3) Le développement de l'AFPA**

Pour la CGT, nous devons d'ores et déjà et de toute urgence, passer à une étape de développement de l'AFPA.

Nous avons une mission fondamentale, répondre aux besoins des citoyens sur les bassins d'emploi en expansion comme à l'Isle-d'Abeau ou Villefontaine, mais aussi sur les bassins en pleine reconversion comme à ROANNE ou à CHAMBERY/ANNECY ;

Nous devons être présents et répondre aux maillages des territoires.

D'une manière plus globale nous devons nous fixer le même objectif de former les 28 millions de Français qui en ont cruellement besoin.

Le conseil régional a les compétences légales de la formation professionnelle et continue, Pour la CGT, le SPRFPC doit se construire sur des piliers du service public : AFPA, GRETA et CNAM mais aussi sur les organismes de l'économie sociale et solidaire.

**Nous devons viser ensemble l'efficacité sociale.**

---

## **Réponses de Mr MEIRIEU**

### **Pour l'AFPA**

Le Conseil Régionale va s'engager en 2011 sur des formations longues de 1 600 heures couvrant des parcours de formation allant de l'insertion à la qualification ou certification, voire ouvrant pour certains bénéficiaires sur une promotion sociale de niveaux supérieurs IV et III.

Pour le patrimoine, ils seraient d'accord pour le récupérer avec une dévolution gratuite et de prendre ensuite en charge son entretien et le personnel d'entretien comme ils le font actuellement pour les lycées ; Par contre ils savent très bien que l'Etat n'est pas d'accord pour leur transmettre.

Il voudrait que l'AFPA réponde aux commandes du conseil régional en commun avec le GRETTA et le CNAM. Les 5 priorités du SPRFPC seront la formation, l'ingénierie, l'accompagnement, le public en difficulté, les métiers déficitaires.

Il maintiendra la rémunération des stagiaires à l'AFPA pour 2011. Nous ne serons plus que très peu de régions où ce sera le cas.

### **Pour les modes de gestion**

Il a rendez vous avec Mr DONANO de l'ARF association des régions de France car ils vont mettre en œuvre une étude par le cabinet CIRCE sur les avantages et inconvénients de chaque mode de gestion possible.

Lors de notre entrevue de Juin, il s'était fait « vendre » la DSP Délégation de service public par Mr CAILA et était plutôt partie prenante pour ce mode de gestion. Depuis il a eu des remontées négatives car il n'y a aucun contrôle du conseil régional sur l'AFPA sur l'utilisation de cette enveloppe. Il a dit : « tant que l'AFPA joue le jeu comme actuellement sur les principes attendus par le conseil régional cela pourrait aller mais si l'AFPA ne jouait plus le jeu et préférerait utiliser cette enveloppe sans respect de ces principes, la DSP serait dangereuse ».

Il attend un complément de dossier de la part de M.CAILA sur le bien fondé de la DSP mais à cette date le DG ne lui a rien envoyé. Par contre il a rendez vous avec lui lundi 12 juillet.

Nous avons également insisté pour alerter l'ARF sur un fond de péréquation à mettre en place pour les formations AFPA à recrutement national, sous risque de fermetures de beaucoup d'entres elles. Il était très surpris et c'est engagé à en parler.

## Pour RHONE ALPES

Il nous annonce une évolution en deux temps :

**En 2011** nous resterions en subvention soit sur la totalité de l'année s'il y a accord du préfet ou sinon sur une subvention de 9 mois sur 12 et un glissement sur les trois derniers mois des formations déjà engagées. Donc en clair une couverture sur l'ensemble de l'année 2011.

Puis à partir du **1<sup>er</sup> février 2012 et jusqu'à 2015** la création du SPRFPC entrainerait un travail en commun avec l'AFPA, les GRETTA, les universités, et le CNAM, ainsi qu'avec des organismes de l'économie sociale et solidaire s'ils ont fait preuve de sérieux dans les derniers appels d'offre.

La CGT argumente qu'il serait souhaitable de répondre également en commun avec ces organismes pour couvrir les besoins de formation des niveaux VI ET V bis, eux pour couvrir la partie insertion, nous pour faire la partie technique et pratique. Comme à ST PRIEST ou nous avons répondu avec l'IFRA sur un projet de maçon et FLE apprentissage langue française.

Mr MEIRIEU nous explique que lors de la délibération en séance plénière d'octobre 2010, il y aura 4 actions prévues dans le SPRFPC 2011 :

- Une partie relevant de l'économie régionale : tourisme, restauration, industrie... restera en SUBVENTION
- Une autre partie financera des formations longues de 1 600 HTS
- + le financement des services d'accompagnement en MANDATEMENT
- Une troisième partie servira à couvrir un marché complémentaire sur des formations qualifiantes répondant aux attentes des territoires qui pourrait être gagné en grande partie par l'AFPA et serait couvert par un **APPEL D'OFFRE**
- Et la dernière partie couvrira des formations qualifiantes et sera versée en ABONDEMENT

Cela voudrait dire que sur le total de 35,7M€ que nous touchons actuellement, une partie serait transformée en APPELS D'OFFRES avec les risques de ne pas être retenus sur le montant total.

Mr MEIRIEU rappelle que la partie 2010 versée en subvention se transformera en 2012 sur un autre mode de gestion : mandatement, DSP ou autre. Et c'est sur cette partie que l'ARF (Association des Régions de France) va faire des recherches sur le meilleur mode de gestion envisageable pour l'AFPA et le SPE.

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS FIXE AVEC MR MEIRIEU EN SEPTEMBRE**